

Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Les 50 ans de l'OCDE Think tank ou club de riches ?

- L'émergence de nouvelles puissances lance un défi à l'Organisation de coopération et de développement économiques
- Education, santé et emploi se sont peu à peu imposés dans les analyses de l'institution comme des facteurs de croissance



Club de riches ? Think tank bureaucratique important ? Nœud du complot néolibéral anglo-saxon ? Les qualifications associées à l'Organisation de

Dossier pages 4 à 6

coopération et de développement économiques (OCDE), qui fête, le 14 décembre, les 50 ans de sa création, sont souvent négatifs... et contradictoires. Ils sont le reflet de l'histoire erratique de l'institution.

Née en pleine guerre froide pour renforcer la solidarité économique de l'Alliance atlantique, elle abandonne, au milieu des années 1970, la vision keynésienne alors dominante pour devenir le laboratoire des politiques structurelles de libéralisation des échanges et de flexibilité du marché du travail. Les rares analyses indépendantes qui lui sont consacrées (*The OECD and Transnational Governance*, de Rianne Mahon et Stephen McBride, University of British Columbia Press, 2008) montrent que l'OCDE a été

le lieu d'une prise du pouvoir idéologique d'économistes et de hauts fonctionnaires des ministères des finances de pays qui adoptaient de telles politiques, avant de les donner en exemple sous le sceau de respectabilité de l'OCDE. Avec d'autant moins de contradicteurs que les pays du Sud, ou encore la Chine et l'Inde, n'en sont pas membres.

Mais les pouvoirs limités de l'organisation lui fournissent son propre antidote : nombre de pays membres, par exemple en Europe du Nord, n'appliqueront pas ces

recettes, et s'en porteront fort bien. Ils inspireront même en retour des prescriptions par le biais de l'OCDE, telles que le principe du pollueur-payeur, les Objectifs du millénaire pour le développement, ou l'investissement dans le capital humain comme facteur de croissance.

L'OCDE, puissant réservoir d'influence intellectuelle mais nain politique, reste le reflet des hésitations idéologiques qui ont marqué les politiques publiques de ses Etats membres. ■

Antoine Reverchon

Martin Wolf page 2



Et si une vague de défauts souverains balayait l'Europe ?

Droit social p.3

« Retraites : le fardeau est toujours là », de Francis Kessler

Chronique p.3

« Sexe, drogue et légalisation », par Emmanuelle Auriol

Philippe Askenazy



La dette contre la démocratie



« Fenêtre d'opportunité », ou plutôt son équivalent anglais, « *window of opportunity* », est le terme à la mode dans les grandes institutions internationales et dans nombre d'administrations économiques nationales. De quoi s'agit-il ? D'une période historique qui permet de faire passer politiquement des mesures impossibles à d'autres moments. Les crises sont justement de ces périodes.

On avait cru que l'effondrement du système financier en 2008 ouvrirait une fenêtre d'opportunité pour réformer la finance mondiale, l'une des responsables, et même des coupables, de la crise. Mais la fenêtre s'est vite refermée. Paradoxalement, ayant absorbé des concurrents pendant la tourmente, les acteurs financiers survivants sont devenus encore plus gros et plus puissants qu'auparavant. Le résultat est obscène pour le grand public : profits record et bonus exorbitants.

A contrario, la crise des dettes souveraines consécutive à l'implication des Etats pour sauver leurs banques nationales a ouvert la voie à des réformes dites « structurelles ». Il ne s'agit pas d'un complot caché. Bien au contraire, cette fenêtre d'opportunité est affichée dans des documents publics, par exemple ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)... Documents, il est vrai, peu ou pas consultés par les citoyens et les journalistes. Au nom de la crise de la dette, on peut imposer aux peuples des « réformes structurelles », même si elles n'ont aucun lien direct avec la nécessité de rétablir les comptes publics.

Ces réformes répondent à un agenda clairement néolibéral : moins d'Etat social, plus de dérégulation du marché du travail. Le détail des dispositifs est révélateur. En quoi la suppression de limites de licenciements dans les entreprises grecques va-t-elle améliorer la situation financière du pays ? Sur le court terme, elle devrait plutôt la détériorer en accélérant la montée du chômage. Il faut invoquer un mécanisme d'efficacité du marché du travail pour espérer un impact positif, au mieux sur le long terme.

Quel rôle joue la baisse de 12% du salaire minimum en Irlande ? Réponse classique, développée par le gouvernement irlandais : elle permettra de réduire le travail au noir et d'aider les jeunes à trouver des emplois, donc de générer des rentrées fiscales. Etrange : pendant la phase d'augmentation de ce salaire minimum, on n'avait assisté ni à une dégradation du marché du travail des jeunes ni à une augmentation sensible du travail au noir. En revanche, la part des profits des entreprises dans la richesse nationale avait diminué - entreprises qui ne seront pas touchées, elles, par le plan d'austérité, qui maintient un taux d'impôt sur les sociétés très bas.

La déflation salariale consécutive à ces mesures présente cependant le risque macroéconomique d'une déflation des prix. Avantage de la fenêtre d'opportunité actuelle : on peut facilement justifier une augmentation de la TVA qui l'écartera. Ouf!

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts Intérim cadres Page 9
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance
■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales
Multiposte ■ Collectivités territoriales
Pages 8 à 14

Consultez notre site : www.lemonde.fr

Le Monde
Dossiers Documents
POUR RÉUSSIR VOS EXAMENS
Décembre 2010

Culture
La gastronomie dans le monde

Sciences
La biodiversité

Littératures
La face obscure du romantisme

2,95 €

www.lemonde.fr/dosdoc

La dette contre la démocratie

►►► Suite de la chronique de Philippe Askenazy

Mais même si l'on considère que des économies efficaces sont des économies sans « rigidités », le raisonnement en opportunité est dangereux. Il est tout d'abord anti-démocratique. Cet argument est retourné par les « pragmatiques » : les peuples vont finir par s'imposer, la fenêtre va se refermer inexorablement... donc autant administrer le plus vite possible les potions !

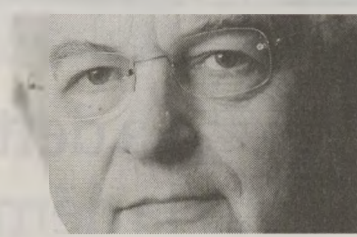
Or le danger est, plus prosaïquement, économique. L'Irlande avait été le premier Etat européen à prendre des mesures d'austérité. On voit le résultat. Le recul social est porteur d'un risque non nul d'effondrement économique. Pire, en sabordant l'éducation et la santé au nom du moins d'Etat, ce sont les bases de leur avenir qui sont ébranlées dans ces pays.

Croyance idéologique

Les bienfaits des « réformes structurelles » imposées relèvent désormais bien plus de la croyance idéologique que d'une vérité économique, la science économique étant elle-même démunie face à des phénomènes que ses théories actuelles sont incapables d'expliquer. Une certaine conscience des limites de ladite science imposerait même l'inverse : un principe de précaution sociale qui reposerait sur la préservation de l'avenir et la protection naïve des plus fragiles au détriment des plus puissants.

Cette démarche serait rendue possible par une restructuration de la dette des pays européens « périphériques ». Une telle solution nécessiterait l'aval de l'Allemagne ou de la France, pays-clés dans les plans de sauvetage européens. Les perdants seraient les détenteurs de dettes souveraines, c'est-à-dire, de façon massive, les banques françaises et allemandes. On en revient donc à l'équation de départ : comment les dirigeants de nos démocraties pourront-ils s'affranchir du poids de ces acteurs ? ■

Philippe Askenazy est directeur de recherche au CNRS, Ecole d'économie de Paris.



L'éclairage La restructuration des dettes de certains pays de la zone euro paraît inévitable. Mais l'union monétaire y survivra-t-elle ?

Le scénario du défaut

Par Martin Wolf

La zone euro survivra-t-elle dans sa forme actuelle ? Pour répondre à cette question, nous devons examiner trois points précis. Un : quelle est la probabilité d'une vague de défauts souverains ? Deux : la zone euro procédera-t-elle aux changements nécessaires pour l'éviter ? Trois : la zone euro pourrait-elle survivre à ces changements ?

Ce qui vient de se passer dans la périphérie de la zone euro, les spécialistes des pays émergents le connaissent bien : c'est un « arrêt brutal ». Le financement s'est tari, les prix des maisons se sont effondrés, la construction s'est enrayée, les gouvernements ont garanti les dettes de systèmes financiers délabrés, les économies ont ralenti et les déficits budgétaires explosés. Il est de plus frappant de constater à quel point les risques des banques sont corrélés à ceux des Etats. Si ces derniers connaissent des difficultés, c'est en partie parce que certaines banques sont trop grosses pour sombrer, et trop grosses pour être sauvées.

La question est de savoir si ces pays peuvent éviter une restructuration de leur dette souveraine. Sur ce point, le professeur Kenneth Rogoff, de Harvard, qui fut un temps économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI), n'est guère optimiste. Dans une note récente, il affirme qu'« au final, une restructuration significative de la dette privée et/ou publique sera probablement nécessaire dans l'ensemble des pays de la zone euro grevés par l'endettement. (...) Déjà confrontés à la perspective d'une croissance molle

avant même l'instauration de l'austérité budgétaire, ils [le Portugal, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne] risquent de s'enfoncer dans une "décennie perdue" semblable à celle qu'a connue l'Amérique latine dans les années 1980. La renaissance et la dynamique de croissance moderne de l'Amérique latine ne sont vraiment intervenues que lorsque le plan Brady eut, en 1987, orchestré des réductions massives de dettes dans toute la région. Une restructuration semblable est sans doute le scénario le plus probable en Europe ».

Pourquoi est-on en droit d'être aussi pessimiste ? La principale caractéristique des prêts aux Etats est l'absence de garantie. Aussi la sécurité des créanciers dépend-elle de leur capacité à vendre de la dette à d'autres à un prix raisonnable.

Les fonds proposés ne suffisent pas pour financer tous les pays affaiblis pendant assez longtemps

Si cette confiance disparaît, les liquidités se tarissent et les Etats sont acculés au défaut. Mais alors, qu'est-ce qui détermine la confiance ? En un mot : la durabilité.

Celle-ci dépend à son tour de la relation entre la croissance économique prévisible et le taux d'intérêt réel. Plus la croissance sera faible et le taux d'intérêt élevé, et plus l'excédent budgétaire primaire (avant paiement des intérêts) devra être élevé – et donc plus lourd le coût politique de payer pour y parvenir. Plus ce coût est élevé, moins les investisseurs seront confiants et plus haut vont

grimper les taux d'intérêt. On est alors entraîné dans une spirale infernale.

Les pays de la périphérie de la zone euro pâtissent aujourd'hui de systèmes financiers en difficulté, d'importants déficits budgétaires, de l'augmentation rapide de leurs ratios d'endettement par rapport au produit intérieur brut (PIB), de taux d'intérêt élevés, de médiocres perspectives de croissance – dues en partie à la perte de compétitivité – et de l'absence d'une banque centrale qui soit capable de monétiser la dette. Si ces indicateurs étaient appliqués à des pays émergents normaux, le défaut de paiement paraîtrait inévitable.

Cela nous amène à la deuxième question : la zone euro procédera-t-elle aux changements nécessaires pour éviter les défauts ? La

réponse est : probablement pas. Une des raisons pour cela est que les créanciers souhaitent les défauts. Certes, l'Allemagne a proposé que cela ne s'applique qu'aux dettes futures. Mais sur les marchés de capitaux, le futur est toujours aujourd'hui. De plus, les fonds aujourd'hui proposés ne sont pas suffisants pour financer l'ensemble des pays affaiblis pendant assez longtemps pour leur permettre d'éviter le défaut, notamment parce que ces pays devront en passer par la déflation et la restructuration avant de retrouver le chemin de la croissance.

Comme l'a souligné Desmond Lachman, de l'American Enterprise Institute, dans un article qu'il a récemment signé pour le compte du Legatum Institute de Londres, l'essentiel, c'est la croissance prévisible. Mais vu l'absence de flexibilité du taux de change et le niveau élevé des taux d'intérêt, diminuer les déficits budgétaires sans prendre d'autres mesures pourrait bien exacerber les crises.

Ce qui nous amène à ma dernière question : la zone euro pourrait-elle survivre à une vague de restructurations des dettes ? Le point qu'il faut immédiatement souligner est qu'une telle crise pourrait être de très grande ampleur, car il est à peu près certain qu'une restructuration en déclencherait d'autres. De surcroît, le système bancaire pourrait se trouver gravement affecté : à la fin de 2009, par exemple, les créances consolidées des banques françaises et allemandes à l'égard des quatre membres les plus vulnérables de la zone représentaient respectivement 16 % et 15 % des PIB français et allemand. Pour l'ensemble des banques européennes, les créances se montaient à 14 % du PIB de l'union.

Ainsi, toute probabilité sérieuse d'une restructuration des dettes souveraines risquerait de susciter des désengagements massifs de la part des créanciers et, au pire, d'ouvrir un nouveau chapitre de la crise financière mondiale. Il faudrait procéder à de nouvelles injections de capitaux publics dans les banques.

Une telle crise n'entraînerait cependant pas forcément une dissolution de l'union monétaire. Les unions monétaires peuvent tout à fait survivre à des crises financi-

elles et à des défauts de paiement des secteurs publics. La question est celle de la volonté politique. Ce qui s'annonce, c'est un mélange de transferts budgétaires depuis les pays solvables et d'austérité chez les insolubles. Plus les premiers seront importants, moins la seconde sera douloureuse. Cette tension serait gérable si un retour rapide à la normalité paraissait probable. Ce n'est pas le cas. Il y a de fortes chances pour que cette situation perdure.

Pire encore, une fois qu'un pays a été contraint de restructurer sa dette publique et vu des pans substantiels de son système financier partir en fumée, les coûts additionnels liés au rétablissement de sa monnaie d'autrefois doivent paraître plutôt modestes. De cela aussi, les investisseurs ont conscience. Là encore, de telles craintes augmentent les chances de mouvements de désengagement à l'égard des dettes des pays les plus faibles.

Pour les sceptiques, la question a toujours été de savoir jusqu'à quel point une union monétaire entre économies inégales et animée par une faible solidarité mutuelle peut être solide. Seule une crise pouvait apporter la réponse à cette question. Malheureusement, la crise que nous traversons est la pire depuis quatre-vingts ans. Les mesures sur lesquelles la zone euro est capable de s'accorder suffiront-elles à maintenir sa cohésion ? Je l'ignore. Mais nous les saurons très bientôt. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © « FT » (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Le livre Entre deux eaux

La critique chic du capitalisme est dans l'air du temps. Après *Les Discrets vertus de la corruption* (Grasset, 2009) de Gaspard Koenig, qui réhabilitait les vices privés contre les vertus publiques, Rodolphe Durand, professeur à HEC, et Jean-Philippe Vergne, chercheur en sciences sociales, également à HEC, signent un bref éloge de la piraterie, savoureux et stimulant.

L'essor des organisations pirates, écrivent-ils, est inséparable de celui du capitalisme. Ce type de structure souple, à la marge, en est le « renégat nécessaire ». Elle représente la « part maudite » du système, qui lui échappe toujours.

Passé un court rappel de l'histoire de la piraterie, les auteurs montrent comment, depuis toujours, les organisations pirates contestent ce que les Etats décrètent comme légitime. Le pirate, corsaire ou flibustier, occupe une zone grise. Il « brise les codes existants et en crée de nouveaux ».

Pour Rodolphe Durand et Jean-Philippe Vergne, qui citent abondamment les analyses des philosophes et psychanalystes Gilles Deleuze et Félix Guattari, le capita-

L'Organisation pirate
Rodolphe Durand et Jean-Philippe Vergne
Editions Le bord de l'eau, 175 pages, 16 euros.

Les acteurs de l'économie Pierre Jacquet Patrice Hoppenot, promoteur des PME africaines

Le rôle du secteur privé comme vecteur du développement est presque devenu un lieu commun. Agences d'aide bilatérales, régionales et multilatérales font évoluer leurs instruments d'intervention pour mieux répondre aux besoins des entrepreneurs dans les pays pauvres. Cette prise de conscience et cette évolution des pratiques de financement du développement sont salutaires. Mais leur sens est encore renforcé par l'action de pionniers comme Patrice Hoppenot, un investisseur français qui, à force de vision, de conviction et d'engagement personnel bénévole, a su montrer comment de petites et moyennes entreprises (PME) peuvent prospérer en Afrique et y créer de façon durable des emplois et des revenus.

En 2001, près de quinze ans après avoir créé le fonds européen d'investissement BC Partners, Patrice Hoppenot décide de consacrer son temps, ses moyens et son expertise à l'entrepreneuriat dans les pays en développement. Il crée la société par actions Investisseur et Partenaire pour le développe-

ment (I & P), qui finance, par des participations en capital et des prêts, des PME et des fonds régionaux d'investissement en Afrique, ainsi que des institutions de microfinance dans les pays en développement. Patrice Hoppenot a une démarche de capital-développement fondée sur des critères précis et exigeants et sur un accompagnement qui va au-delà de la mise à disposition de financements.

Accès au crédit bancaire

Les investissements doivent contribuer au développement économique et social local et dégager une rentabilité financière suffisante. L'objectif est aussi de mettre à niveau les entreprises pour qu'elles puissent accéder aux crédits bancaires et se développer de façon autonome au terme de l'intervention d'I & P.

Dans les pays en développement, l'entrepreneuriat s'exprime largement dans l'économie informelle, tant les coûts de transactions administratifs et fiscaux sont élevés. La microfinance ne suffit pas à assurer les besoins des PME, qui doivent se contenter de financements informels inadap-

tés et coûteux. Seule la « formalisation » progressive peut permettre l'accès aux banques et la croissance de l'activité. Encore faut-il une professionnalisation suffisante dans la conduite des projets, la tenue des comptes et la gestion. L'accompagnement de partenaires comme I & P joue ainsi un rôle déterminant.

I & P gère, en 2010, un portefeuille d'une vingtaine de partenariats avec des entreprises dans des pays et domaines très divers : par exemple, la commercialisation de l'eau de source en sachets au Cameroun, la distribution de produits pharmaceutiques au Mali, les études géotechniques et environnementales au Niger, la fabrication de produits laitiers au Sénégal, la distribution de produits agroalimentaires au Bénin, la production de filets de pêche en Côte d'Ivoire, la production d'huile de ricin à Madagascar, etc.

Le projet de Patrice Hoppenot donne une assise concrète à la conviction que les PME constituent l'une des meilleures promesses de croissance et de développement. Il montre à la fois que l'entrepreneuriat peut s'exprimer

avec succès dans les pays pauvres et que, compte tenu des contraintes locales et d'une myopie certaine des investissements internationaux, cette expression n'est en général pas spontanée et mérite d'être aidée. ■

Pierre Jacquet, Agence française de développement.

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax. : +33 (0)1-57-28-21-21
Téléfax : 206 806 F

Edité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication,
directeur du « Monde » :
Eric Fottorino

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712C 81975.
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France